

10 SION RÉGION

SION Le résultat du concours d'architecture pour les Collines a été dévoilé. C'est le duo sédunois «savioz fabrizzi» qui l'emporte.

Nouvel écrin pour les enfants aux Collines

DAVID VAQUIN

«E-Cung». Quésaco? Le dernier gadget technologique à la mode? Un dangereux virus? Une espèce de singes en voie d'extinction? C'est tout simplement le nom du projet qui a gagné le concours pour la rénovation, l'agrandissement et la création d'une crèche aux Collines. «E-Cung» pour Ecole, Crèche, UAPE, Nurserie et Gym. Logique! Claude Fabrizzi, du bureau sédunois savioz fabrizzi qui a décroché la première place du concours – auquel ont participé 54 bureaux d'architecture – nous fait visiter les lieux.



Le nouveau bâtiment prendra place à l'angle de la rue de Lausanne et de celle des Amandiers. Cet emplacement permet de conserver la cour d'école dans ses dimensions actuelles.

INFO NF DR

ville de Sion. «Nous voulions densifier cet angle surtout avec la Matze qui va être complètement modifiée. Le nouveau bâtiment va renforcer le caractère des lieux et il s'ouvrira sur un

Conservé le préau

«Au niveau de l'emprise au sol, il nous a paru important de conserver la généreuse cour d'école actuelle. C'est assez exceptionnel d'avoir un tel préau en plein centre-ville avec un espace de jeu et des arbres. Nous avons donc décidé de le maintenir et de nous implanter à l'angle de la

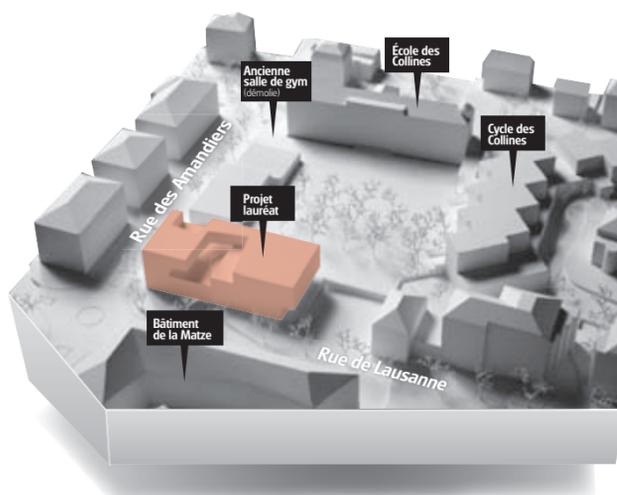


«Le bâtiment ne bouchera pas la vue sur l'école. Il sera très transparent.»

CLAUDE FABRIZZI ARCHITECTE

cour. Au coin de la rue de Lausanne et des Amandiers, sur le parking actuel, alors que la place à disposition pour le projet englobait toute la zone.» Selon l'architecte, cet emplacement permet également de créer une nouvelle porte d'entrée pour la

éventuel espace rencontre qui remontera jusqu'à la Planta.» Ce nouveau bâtiment ne risque-t-il pas de bloquer la vue sur l'ancienne école? «Je ne pense pas. Il y aura beaucoup de transparence notamment avec les patios envisagés.»



Programmes superposés

Concrètement, les modifications prévoient l'ajout d'une salle de gym, de deux salles de classe, d'un appartement pour le concierge, d'une crèche, d'une

UAPE et d'une nurserie. «La salle de gym qui se trouve face à l'école Ardévaz, la plus ancienne, sera détruite. Celle qui a été récemment rénovée sera conservée, tout comme le petit

préau couvert qui a été transformé. Une nouvelle salle sera construite au rez-de-chaussée du futur bâtiment. Bâtiment qui verra les différents programmes s'empiler les uns sur les autres», précise Claude Fabrizzi.

Fenêtres sur l'extérieur

Particularité, chaque espace aura un accès extérieur. «La salle de gym sera à côté d'une petite placette qui permettra l'accès des écoliers la journée et des utilisateurs publics le soir. L'UAPE au rez supérieur s'ouvrira sur la cour d'école tandis que la nurserie au premier étage aura son propre patio. Enfin au sommet, la crèche, modulable pour quatre groupes, bénéficiera de deux terrasses séparées.» Les accès aux étages se feront par des rampes. Les concepteurs ont prévu de grands espaces avec un maximum d'ouvertures et des panneaux coulissants au besoin. «Nous avons aussi fait en sorte que les locaux soient utilisables en dehors des périodes scolaires pour des activités de quartier», relève encore Claude Fabrizzi.

Quid du calendrier des travaux?

Et quand est-ce que les Sédunois pourront bénéficier de ces nouveaux aménagements? «Nous n'en sommes qu'au résultat du concours d'architecture. Il y a encore de nombreuses étapes à franchir notamment les demandes de crédit puis les mises à l'enquête. Il est impossible pour le moment de dresser un calendrier précis mais nous ferons en sorte que les choses évoluent le plus rapidement possible», répond Laurence Casays, conseillère municipale en charge du dicastère de l'édilité. ○

EPFL À SION Oui aux deux premiers crédits d'engagement.

Beaucoup de questions, pas la moindre hésitation!

Cinquante-cinq oui. Pas d'abstention. Pas de voix contre. Mardi soir, le Conseil général a accepté à l'unanimité les deux premiers crédits d'engagement liés à l'arrivée de l'EPFL dans la capitale. Le premier, de douze millions de francs, concerne la rénovation des anciens locaux Valrhône situés à la rue de l'Industrie. Là où l'EPFL doit venir poser ses bagages prochainement. Le deuxième crédit, devisé à 1,2 million de francs, sera utilisé pour rénover une partie de l'Ancien Hôpital qui accueillera les locataires actuels de la rue de l'Industrie à savoir l'Espace Création et l'entreprise Hydro Exploitation. Si ce montant de 13,2 millions de francs a passé le cap du Législatif sédunois, il a cependant soulevé de nombreuses questions de l'ensemble des formations politiques que cela soit lors de l'entrée en matière ou des débats. Les

Verts ont demandé quelles seraient les implications pour la mobilité et les parkings et ce qu'il en était du plan de quartier général. L'UDC a demandé ce dont il adviendrait des bâtiments si un jour l'EPFL devait s'en aller et l'AdG a voulu s'assurer que ce projet n'allait pas en freiner d'autres. Certains se sont aussi interrogés sur l'avenir de l'Ancien Hôpital le jour où Hydro Exploitation aura trouvé de nouveaux locaux.

«A nous d'être bons!»

Le président Marcel Maurer a répondu à toutes les questions. «Ces deux bâtiments nous appartiennent. Nous allions de toute façon devoir investir pour les rénover. Le risque financier est donc limité. Les 12 millions seront inscrits au patrimoine financier tandis que les montants pour l'Ancien Hôpital concerneront le patrimoine administratif. Toujours par rapport à l'Ancien

Hôpital, mieux vaut l'occuper provisoirement que laisser à l'abandon.» Message reçu cinq sur cinq par le plénum qui a unanimement souligné l'importance de ce projet lié à la formation. Plénum qui a cependant demandé de ne plus être placé devant le fait accompli à l'avenir. Les travaux ont par exemple déjà démarré à l'Ancien Hôpital. Il a demandé à pouvoir se prononcer sur tous les éléments de ce vaste dossier sans être pressé par le temps ou poussé dans les cordes par le canton.

«Pour cette première étape, il a fallu aller très très vite. Les locaux doivent être prêts pour septembre 2014. Le moment était crucial si nous voulions que Sion devienne une cité universitaire. Désormais, nous avons posé les premières pierres. A nous d'être suffisamment bons pour la suite des négociations», a conclu le chef de l'Exécutif. ○ DAVID VAQUIN

UDC D'ARDON

Nouveau comité

La nouvelle section UDC d'Ardon dispose désormais d'un comité. Ont été désignés le député suppléant Mathias Delaloye à la présidence, Roger Gremaud à la vice-présidence, Patrick Lampert en tant que caissier, Pascal Fournier webmaster, le député suppléant Flavien Sauthier responsable de la liaison avec le district ainsi que Gérald Exquis.

Ardon constitue la 30e section communale de l'UDC du Valais romand. ○ PFC



Mathias Delaloye. DR

SAVIÈSE

Rénovations à l'UBS

UBS va rénover sa succursale savésane. Les travaux vont débuter prochainement et ils dureront jusqu'au mois de novembre. «Pendant les travaux, les clients continueront d'être reçus dans les locaux actuels. En revanche, depuis hier, ils doivent passer à gauche de l'accès habituel. Un guichet provisoire sera en effet

installé dans le bâtiment», précise la banque dans un communiqué. UBS ajoute que les horaires demeurent fixés l'après-midi, du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

A noter que trois cents agences disséminées à travers tout le pays feront l'objet de telles transformations. ○ DVC

MÉMENTO

SION

Les Comédiings en spectacle. La compagnie Les Comédiings présentera «Qui veut ma peau?» cette semaine et la semaine prochaine au centre Totem RLC. La comédie raconte l'histoire d'une vieille tante qui convoque les membres de sa famille. Contre un peu de présence et d'affection, elle leur propose de les coucher sur son testament. Ils acceptent et c'est à ce moment que débute un festival de concurrence, des crochepieds, de mauvaises blagues et de coups de poignard dans le dos entre les futurs héritiers qui ne reculent devant aucune bassesse. Les représentations auront lieu les jeudi 16, vendredi 17, samedi 25 mai à 20 h, et les dimanches 19 et 26 mai à 17 h. Cette comédie inspirée de la célèbre pièce «Qui a tué la vieille» est mise en scène par Sissi Vuignier.

SION

Conférence d'archéologie.

«Aux origines des pharaons noirs: la préhistoire à Kerma et en Nubie». C'est le titre de la conférence donnée par le professeur d'archéologie historique de l'Université de Neuchâtel Matthieu Honegger aujourd'hui jeudi 16 mai à 20 h 15 à la salle de conférence du Service de la culture (ancien musée de la nature), av. de la Gare 42 à Sion.

CHAMOSON

Thé dansant. Le prochain thé dansant des Amis de la Colline aura lieu aujourd'hui 16 mai de 14 à 17 h au couvert de la Colline aux Oiseaux.

SION

Association Alzheimer dans la rue.

L'Association Alzheimer Valais informe que, dans le cadre des 25 ans de l'Association suisse, le bus d'information Infomobil fera étape à Sion. Il sera présent aujourd'hui jeudi 16 mai dans la rue du Grand-Pont et le vendredi 17 mai sur la place de la Planta, de 9 à 17 h.

SION

Installation solaire.

Mon installation solaire fonctionne-t-elle correctement? Séance d'information pour les propriétaires d'installations aujourd'hui jeudi 16 mai à 17 h 30, Espace Création, rue de l'Industrie 17 à Sion. Inscriptions au 076 514 46 41.

PUBLICITÉ

HOSTELLERIE de L'ARDEVE **MENU DU DIMANCHE**

1 entrée aux Bains d'Ovronnaz offerte avec chaque menu

Feuillet d'asperges

Filet de bœuf grillé, sauce à l'Humagne rouge ou

Filet de saumon Gratin dauphinois Tomates confites

Tarte café, crumble chocolat Boule de glace caramel

Menu CHF 50.-
Menu enfant CHF 25.- (de 6 à 12 ans)

Ouvert 7/7 jours
1911 Mayens-de-Chamoson
T 027 305 25 25 | www.hotelardeve.ch